

## METHODE D'ANALYSE DU RISQUE DE DISPARITION DES PRATIQUES A MOBILISER DANS LE CADRE DE L'OPERATION SHP INDIVIDUELLE

Il s'agit pour l'opérateur d'objectiver le risque majeur présent sur le territoire du PAEC, sur la base de données factuelles. Cette proposition de méthode a été élaborée à partir des conclusions de l'étude « Gestion extensive des surfaces fourragères : menaces et risques de disparition de systèmes favorables à l'environnement », commanditée par le Ministère de l'Agriculture et réalisée en 2013 par le groupement ACTeOn-IDELE.

L'analyse, qui constitue un des volets du diagnostic de territoire (et qui peut être financée par le biais de l'animation) devra se fonder sur quatre critères :

- les caractéristiques du territoire concerné en termes d'occupation du territoire, de contexte pédo-climatique, et de potentiel agronomique
- les caractéristiques des systèmes d'élevage
- les tendances d'évolution des systèmes d'élevage et des surfaces en herbe du territoire, ainsi que les éventuels facteurs économiques et réglementaires qui renforcent ou atténuent ces tendances
- la description des enjeux environnementaux liés à ces tendances d'évolution

Ces quatre critères seront chacun caractérisés par des indicateurs (qui pourront notamment s'appuyer sur ceux de contexte du cadre commun de suivi et d'évaluation (CCSE)).

Une fois ces éléments factuels établis, l'opérateur s'appuie sur la grille présentée ci-dessous afin d'interpréter les résultats de l'analyse pour chacun des critères, et déterminer pour chacun, si cela correspond plutôt à des faits observables en niveau 1, 2 ou 3. En fonction des résultats obtenus pour chaque critère, l'opérateur peut conclure sur le niveau de risque auquel est majoritairement confronté son territoire.

Les données n'étant pas toujours disponibles à l'échelle du territoire ou statistiquement représentatives, l'opérateur peut le cas échéant, et si cela s'avère pertinent, réaliser cette analyse (notamment pour les données du recensement agricole) à l'échelle de la petite région agricole à laquelle son territoire se rattache majoritairement.

Niveau de risque	Bilan des caractéristiques du territoire		Bilan des caractéristiques des systèmes concernés (les trois typologies de systèmes ayant été définies par l'étude ACTeOn-IDELE)		Bilan des tendances et facteurs d'évolution des systèmes d'élevage et des surfaces en herbe		Bilan des enjeux environnementaux majeurs, liés à la disparition des systèmes herbagers et/ou pastoraux		Coût d'opportunité en €/ha à maintenir la pratique en fonction du risque
	Éléments de bilan	Données quantitatives (et leurs sources) pouvant être mobilisées pour objectiver le bilan	Éléments de bilan	Données quantitatives (et leurs sources) pouvant être mobilisées pour objectiver le bilan	Éléments de bilan	Données quantitatives (et leurs sources) pouvant être mobilisées pour objectiver le bilan	Éléments de bilan	Données quantitatives (et leurs sources) pouvant être mobilisées pour objectiver le bilan	
Risque 1	- Dans l'occupation du territoire, la forêt/milieux naturels prédomine comparée à l'activité agricole - Potentiel agronomique faible : contexte pédo-climatique contraint (hivers longs, ou déficit hydrique estival important) - Sols peu profonds à superficiels partiellement mécanisables		Les systèmes d'élevage sont très majoritairement pastoraux, ces systèmes sont caractérisés par : - soit le recours au pâturages collectifs - soit des prairies et pâturages permanents représentant plus de 50 % de la surface fourragère principale (SFP) et un taux de chargement inférieur à 1,4 UGB/ha de SFP - soit un taux de chargement inférieur à 0,7 UGB/ha		Abandon des surfaces en herbe (déprise) du fait de contraintes de production trop importantes  Facteurs : - changement climatique - évolution des aides PAC - augmentation du prix des céréales et donc du coût de l'alimentation du bétail, accentuant la vulnérabilité économique des exploitations		Deux principaux enjeux environnementaux sont concernés : la diminution de la biodiversité et l'augmentation du risque d'incendies liés à l'embroussalement et la fermeture des paysages		30
Risque 2	- Dans l'occupation du territoire, l'activité agricole et la forêt/milieux naturels coexistent. - Potentiel agronomique modéré/hétérogène : contexte pédoclimatique hétérogène et/ou assez peu favorable aux cultures - Sols peu profonds à superficiels partiellement mécanisables	- Occupation du territoire : enquête Terruti – Lucas et base de données géographique Corine Land Cover (2006)  A compléter par des données (selon leur disponibilité au niveau local) sur : - le potentiel de production : données ISOP et Réseaux d'Élevage, rendements fourragers et COP issus de la statistique agricole annuelle - les caractéristiques des sols : données pédologiques du système d'information des sols, sous réserve de leur disponibilité  Indicateurs de contexte du CCSE pertinents pouvant être mobilisés :	Les systèmes d'élevage sont majoritairement herbagers (taux de chargement inférieur à 1,4 UGB/ha et le maïs et sorgho ensilage ne dépassent pas 10 % de la SFP) ou pastoraux (cf. critères ci-dessus),  <i>Nota bene</i> : les seuils fixés pour l'analyse peuvent être adaptés au régional, dans le respect de la limite fixée par la présente grille : - le taux de chargement peut-être revu à la baisse - la part des prairies et pâturages permanents dans la SFP peut-être revu à la hausse	Données du RA 2010 ou du RPG permettant de calculer l'assolement et les taux de chargement moyens par exploitation	Conversion des prairies (prairies temporaires, prairies et pâturages permanents) en cultures (maïs fourrage ou céréales) du fait de : - l'intensification de l'atelier élevage (augmentation du cheptel) - l'intensification du système fourrager  Et/Ou Abandon des surfaces en herbe (déprise) du fait de contraintes de production trop importantes  Facteurs : - changement climatique - évolution des aides PAC - augmentation du prix des céréales - pression foncière - fin des quotas laitiers - baisse du prix du lait - remise à plat des assolements lors de reprises	Evolution : - du cheptel herbivore - des surfaces en herbe (prairies temporaires, prairies et pâturages permanents) et de sa part dans la SAU - du taux de chargement par ha de SFP  → Données : RA, RPG ou BDNI  A compléter par des données/études (selon leur disponibilité au niveau local) sur les facteurs d'évolution  Indicateurs de contexte du CCSE pertinents pouvant être mobilisés : - C 17 : Exploitations agricoles - C 18 : Surface agricole - C 21 : Unités de gros bétail - C36 : État de conservation des habitats agricoles (formations herbeuses)	Quatre enjeux environnementaux principaux sont concernés : - la diminution de la biodiversité et l'augmentation du risque d'incendies liés à l'embroussalement et la fermeture des paysages - la diminution de la biodiversité et la dégradation de la qualité des eaux liées à l'intensification des prairies, à leur retournement ainsi qu'à la simplification des paysages  - Evolution des concentrations en nitrates dans les eaux superficielles et/ou souterraines → données Agences de l'Eau et DREAL - Indicateur(s) pertinents sur l'état de la biodiversité → sources de données potentielles : SRCE, DOCOB, chartes de parcs  Indicateurs de contexte du CCSE pertinents pouvant être mobilisés : - C 35 : Indice de populations d'oiseaux des champs - C 40 : Qualité de l'eau	60	
Risque 3	- Dans l'occupation du territoire, l'activité agricole prédomine comparée à la forêt et aux milieux semi-naturels - Potentiel agronomique élevé à relativement élevé : contexte pédo-climatique favorable aux grandes cultures et/ou aux cultures fourragères - Très forte à forte proportion de sols mécanisables mais pouvant présenter des contraintes ou sols argileux et lourds difficiles à travailler	- C29 : Forêts et autres terres boisées - C31 : Occupation des terres - C32 : Zones défavorisées	Les systèmes d'élevage sont majoritairement fourragers (c'est à dire tous les autres systèmes ne vérifiant pas les critères présentés ci-dessus)		Conversion des prairies (prairies temporaires, prairies et pâturages permanents) en cultures (maïs fourrage ou céréales) dans des proportions importantes du fait : - de l'intensification du système fourrager - de l'intensification du système d'élevage (agrandissement en surface et/ou en cheptel, augmentation du taux de chargement) - de l'abandon de l'activité d'élevage au profit des grandes cultures  Facteurs : - augmentation du prix des céréales, incitant les exploitations à développer les cultures de vente - évolution des aides PAC - pression foncière - fin des quotas laitiers - baisse du prix du lait - remise à plat des assolements lors de reprises		Deux principaux enjeux environnementaux sont concernés : la diminution de la biodiversité et la dégradation de la qualité des eaux liées à l'intensification des prairies, à leur retournement ainsi qu'à la simplification des paysages	100	